



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre l'épidémie de covid-19

Question au Gouvernement n° 2843

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Bricout.

M. Jean-Louis Bricout. J'associe mes collègues du groupe Socialistes et apparentés à cette question.

Monsieur le Premier ministre, depuis le début de cette crise sanitaire, notre pays est confronté à une pénurie de masques qui menace notre capacité à endiguer l'épidémie. Notre pays « est en guerre » : ce sont les mots du Président de la République. Or, pour éviter que cette guerre contre le virus ne se transforme en guerre de tous contre tous, permettez-moi de vous poser trois grandes questions, afin de mieux connaître votre doctrine.

Première question : depuis le 3 avril, les autorités sanitaires ont changé de doctrine et recommandent le port généralisé du masque. Alors que la perspective d'un déconfinement a été évoquée, et étant donné que bon nombre de nos concitoyens travaillent quotidiennement pour exercer des métiers dont dépend la nation, comment comptez-vous équiper les Français en masques, notamment, dès aujourd'hui, ceux qui doivent travailler ? Envisagez-vous des distributions de masques gratuites mais rationnées dans les pharmacies, pour les rendre accessibles à tous tout en évitant l'inflation ou la ruée ? Un discours clair sur le sujet nous paraît nécessaire.

Deuxième question : selon les consignes de certaines agences régionales de santé – ARS – les aides à domicile n'auraient le droit qu'à neuf masques par semaine. Or une aide à domicile voit entre cinq et sept patients par jour. Comment comptez-vous protéger ces personnels ainsi que nos aînés ?

Troisième et dernière question : alors que la région Bourgogne-Franche-Comté a effectué des commandes de masques, deux de ces commandes ont été réquisitionnées par l'État sans que la région soit prévenue, alors même que la seconde commande avait fait l'objet d'une concertation avec la région Grand Est. Or Mulhouse, foyer de l'épidémie, n'est distant de Belfort que de quarante kilomètres ! Pourquoi l'État donne-t-il l'impression d'abandonner les collectivités locales en première ligne ? Compte-t-il désormais organiser une répartition transparente et solidaire des masques entre les régions ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, les autorités sanitaires n'ont pas changé de doctrine. Des discussions sont organisées entre les scientifiques. L'une d'elles se tient notamment au sein de l'Académie de médecine, qui propose une évolution. D'autres institutions n'ont pas encore statué sur la question. Nous avons saisi le conseil scientifique et l'ensemble des autorités de santé publique, le Haut Conseil de la santé publique en premier lieu, sur une éventuelle évolution de la doctrine s'agissant du port du masque

– j'ai déjà répondu sur le sujet à M. Viala.

Cette semaine, nous avons déstocké 45 millions de masques sur l'ensemble du territoire national. Vous avez parlé de solidarité à l'égard des régions, en prenant l'exemple de la région Grand Est. Le Premier ministre et moi-même avons rappelé que, dans cette région, la consommation de masques – ce qui est normal, compte tenu de la force de l'épidémie qui s'y est répandue – a explosé, notamment dans le milieu hospitalier : elle a été multipliée par dix, par vingt, ou dans certaines unités par soixante-dix ! Les hôpitaux de la région Grand Est ont été approvisionnés en masques et en matériel de protection. L'effort de la nation pour la région Grand Est a été à la hauteur des besoins, avec notamment un grand nombre d'évacuations sanitaires.

Je tire mon chapeau à tous les acteurs des agences, plus particulièrement à ceux des hôpitaux, qui se sont mobilisés de telle façon que le pic épidémique, qui nous semble être passé ou au moins atteint dans cette région, se passe dans des conditions très dures en matière d'organisation des soins mais remarquables du point de vue humain — sans parler des TGV, des avions et des hélicoptères mobilisés. La solidarité de l'État à l'égard des territoires en tension, la solidarité des régions vis-à-vis de celles qui sont en tension a été pleine et entière.

Enfin, non seulement nous distribuons, au fur et à mesure que nos moyens nous le permettent, du matériel de protection aux aides à domicile comme aux personnels des EHPAD – établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes –, mais, comme je l'ai annoncé hier, nous allons procéder à une politique de dépistage massif qui permettra de renforcer la protection des personnes les plus fragiles, notamment de nos aînés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Bricout](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2843

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 avril 2020](#)